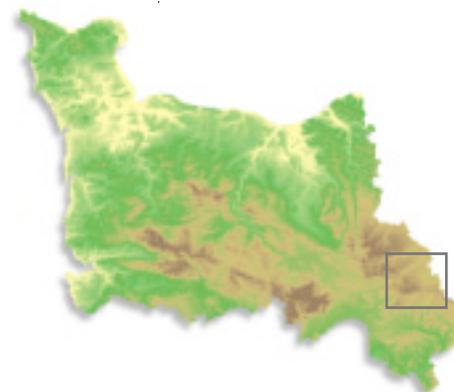




Ci-dessus :
En lisière de la forêt de la
Trappe, se niche la célèbre
abbaye.

Unité 6.1.3

Les franges forestières du Perche septentrional

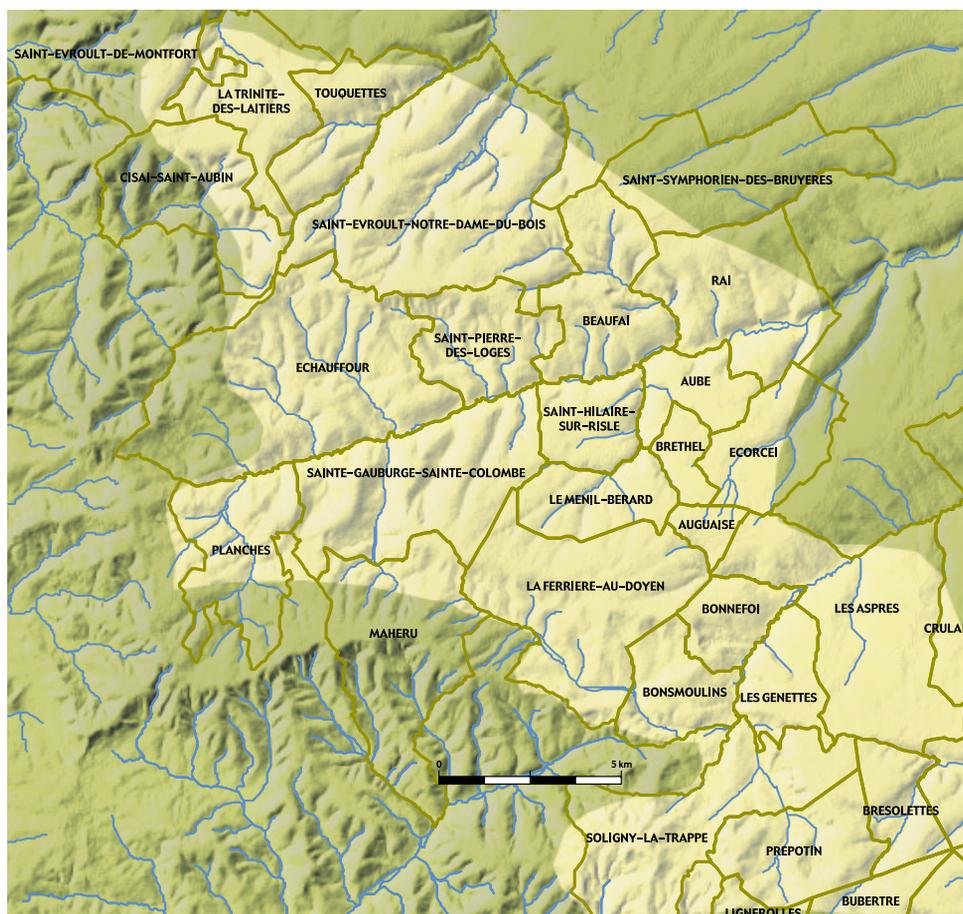


Les terres percheronnes se terminent, au nord, par un vaste croissant forestier qui s'étend vers l'est dans la région voisine et la forêt de Senonches et vers le nord-ouest jusqu'à Gacé. Les forêts domaniales de la Trappe, du Perchet, de Moulins-Bonsmoulins et de Saint-Evrault, et les bois de Charancey et du Chatelet composent l'un des plus grands massifs forestiers de la région Basse-Normandie.

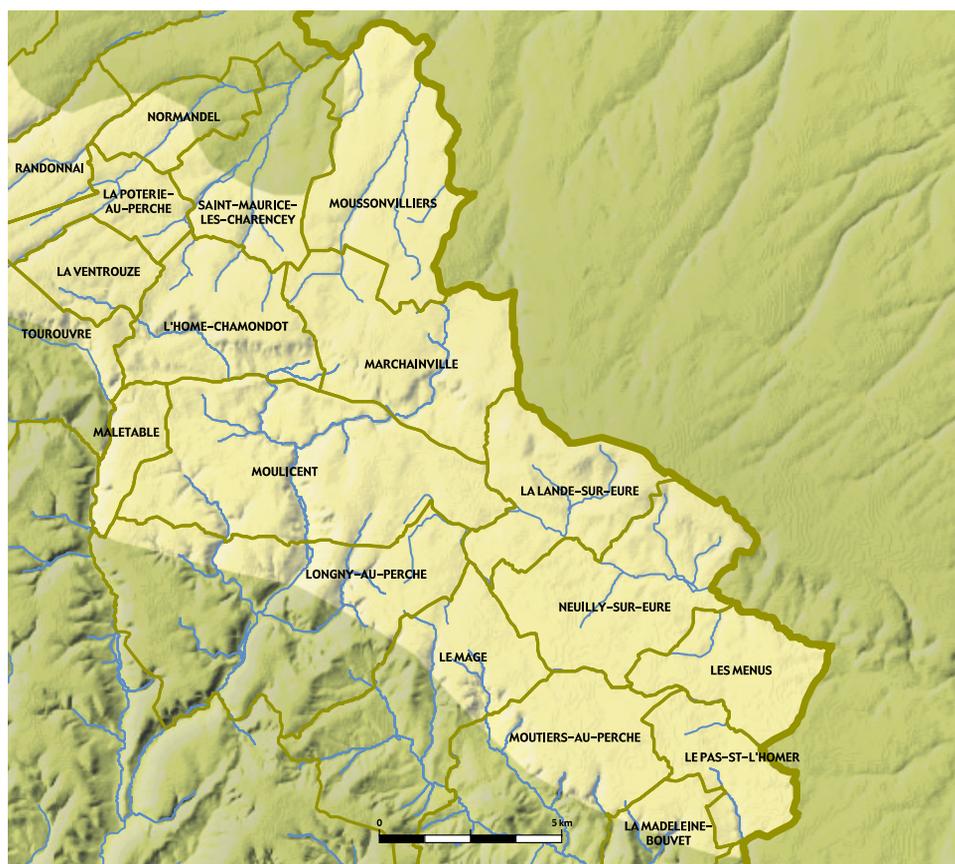
Des fronts forestiers.

Là où les grandes forêts du Perche septentrional ne dominent pas directement les collines du Perche central, un liseré agricole conserve une présence généralisée des arbres, telle une frange de ces sylves majestueuses. Sur ces plateaux aux horizons plans, l'arbre prend un rôle paysager renforcé et il l'exprime de multiples façons. C'est d'abord le front continu des massifs, barrière sombre même si son dessin est souvent indenté. De fond de tableau, il devient écriin lorsqu'il entoure ou encercle l'espace habité (Bresolettes, Prépotin, Les Genettes). Il s'affirme aussi dans la multitude des bois ou bosquets de faible superficie, restes laissés par un essartage incomplet de sols ingrats. Il s'élève au-dessus des basses strates des haies nombreuses qui cernent les parcelles autour des fermes isolées, des hameaux et des minuscules villages aux bâtiments de silex et de briques. Il compose enfin les vergers de pommiers.

Au milieu des étendues boisées, de grands étangs artificiels introduisent leurs nappes d'eau sombre dans quelques petites clairières (étangs de la Grande Trappe, de Bresolettes, du ruisseau de Sainte-Nicole, de Bouillon et du Chevreuil...).



Ci-dessus et ci-contre :
Les franges forestières du Perche septentrional.



De rares clairières.



Ci-contre :
Saint-Evrault-Notre-Dame-
du-Bois.



Ci-contre :
Bresolettes : la seule clairière
habitée des forêts percheronnes.

Les bâtiments devant leur arrière-plan forestier.*Ci-contre :*

Le village du Mage et la forêt de La Villedieu.



Le bâti traditionnel présente ses volumes imbriqués aux teintes chatoyantes et claires, édifiées en maçonneries de silex et de briques couvertes de tuiles brunes, qui se détachent sur le fond vert sombre de la forêt.

Ci-contre :

Bâtiment agricole à l'Hôme-Chamondot.



Des limites forestières en transition.

Drainage, remembrement, recul de la pommiculture, extension des labours contribuent au recul des arbres devant le front forestier et menacent de modifier le poids de leur présence et de leur rôle dans la densité des silhouettes verticales. Le phénomène est déjà avancé dans le bassin de l'Eure qui prend un aspect plus découvert sous l'escarpement rectiligne et boisé de la

forêt de Senonches. Le développement des cultures introduit une plus grande variété des couleurs saisonnières.

La fragilité des lisières est également un enjeu essentiel : la qualité paysagère repose souvent sur le rapport subtil entre masses boisées et espace ouvert qui crée des micro-paysages en écrin. Il existe un risque réel de fermeture et d'opacification de ces lisières.



Ci-contre :
Saint-Pierre-des-Loges.



Communes concernées

• *Département de l'Orne :*

Les Aspres / Aube / Auguaise / Beaufai / Bonnefoi / Bonsmoulins / Bresolles / Brethel / Bubertré / Cisai-Saint-Aubin / Crulai / Echauffour / Ecorcei / La Ferrière-au-Doyen / Les Genettes / L'Hôme-Chamondot / Irai / La Lande-sur-Eure / Lignerolles / Longny-au-Perche / La Madeleine-Bouvet / Le Mage / Mahéru / Malétable / Marchainville / Le Ménil-Bérard / Les Menus / Moulicent / Moussonvilliers / Moutiers-au-Perche / Neuilly-sur-Eure / Normandel / Le Pas-Saint-l'Homer / Planches / La Poterie-au-Perche / Prépotin / Rai / Randonnai / Saint-Evroult-de-Montfort / Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois / Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe / Saint-Hilaire-sur-Risle / Saint-Maurice-les-Charencey / Saint-Pierre-des-Loges / Saint-Symphorien-des-Bruyères / Soligny-la-Trappe / Touquettes / Tourouvre / La Trinité-des-Laitiers / La Ventrouze.